



**Direction Départementale des Territoires
du Haut-Rhin**

Service : de l'Eau, de l'Environnement et des Espaces Naturels
Bureau : Nature, Chasse, Forêt et Politique des Déchets

Colmar, le 25 septembre 2013

BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC


**ARRETE PREFECTORAL
PORTANT APPROBATION DU PLAN DE GESTION 2012/2016
DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE
DU FRANKENTHAL-MISSHEIMLE**

SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Le projet d'arrêté préfectoral portant approbation du nouveau plan de gestion 2012/2016 de la Réserve naturelle nationale du Frankenthal-Missheimlé et le Plan de gestion concerné ont été soumis à la consultation du public sur le site internet de l'Etat (Préfecture du Haut-Rhin : www.haut-rhin.gouv.fr), du 12 août au 3 septembre 2013 inclus, afin de recueillir d'éventuelles observations. Les avis ou commentaires devaient être adressés à la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin.

Cette consultation a donné lieu à un seul avis ; celui-ci considère que l'ouverture des couloirs du Falimont et de Dagobert est « *en contradiction avec les objectifs de naturalité* » ayant motivé la création de la Réserve, et ce, pour « *le contentement de certains usagers du site* ».

Le Chef du Service Eau, Environnement
et Espaces Naturels,


Patrick SPIES